

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trois juin deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM30

Projet
« Orchestre à l'école »

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Rosanna GILLET.

Étaient excusés : Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Betty BEN, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs : Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE
Mme Annick SAVOLDELLI à Mme Nicole CHASTENEZ
Mme Claudie MARTEL à Mr Philippe SCAILLIEREZ
Mme Betty BEN à Mr Roland JOLY
Mme Delphine MICELLI à Mr Johny GLAVIEUX

Convocation du
3 Juin 2024

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 13

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet « Orchestre à l'école » de l'école élémentaire.

Ce projet mené en partenariat avec l'école de musique municipale s'adresse aux élèves du CE2 et s'inscrit pour une durée de 3 ans.

Le coût du projet s'établit comme suit :

En investissement

DEPENSES		RECETTES	
Achat d'instruments	11 606,77 €	Association Orchestre à l'école	5 814,85 €
		Participation communale	5 791,92 €
TOTAL	11 606,77 €	TOTAL	11 606,77 €

En fonctionnement – Budget prévisionnel annuel

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel Intervenants hors Education national	20 171,88 €	Participation communale	27 289,66 €
Salaire chargé coordinateur	2 420,28 €		
Frais de déplacements de l'orchestre (sorties)	400,00 €		
Frais pédagogiques (partitions...)	500,00 €		
Entretien annuel des instruments	3 697,50 €		
Adhésion à l'association OAE	100,00 €		
Total	27 289,66 €	Total	27 289,66 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

APPROUVE le projet de l'orchestre à l'école élémentaire Maurice Carême.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce projet, notamment la convention de partenariat avec l'association l'Orchestre à l'école.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Monsieur le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.